

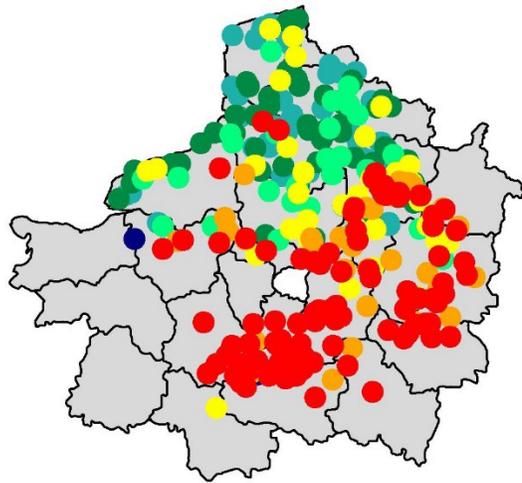
Plan d'action 28

Colloque de restitution du PNRI

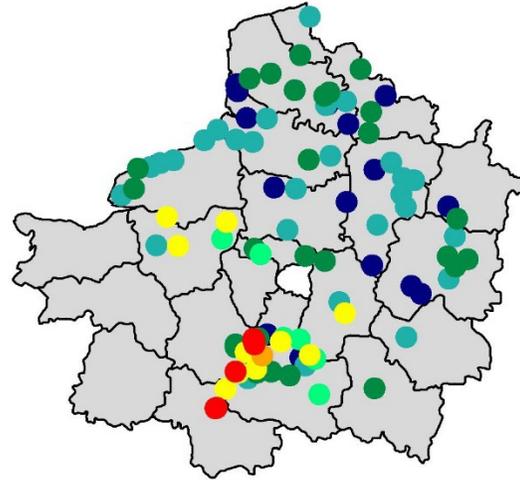
Fabienne Maupas – ITB
Fernand Roques - FNAMS

Pourquoi un Plan d'action en Eure-et-Loir ?

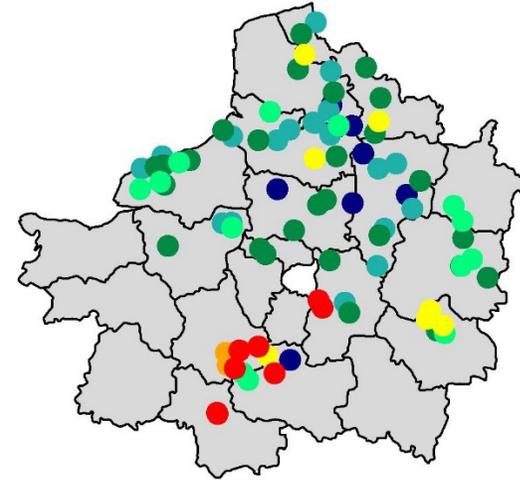
2020



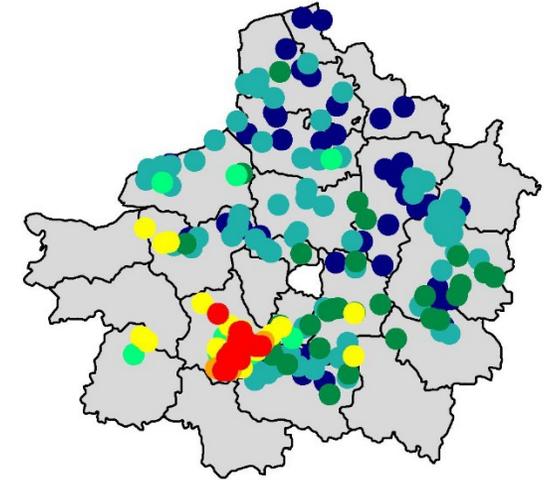
2021



2022



2023

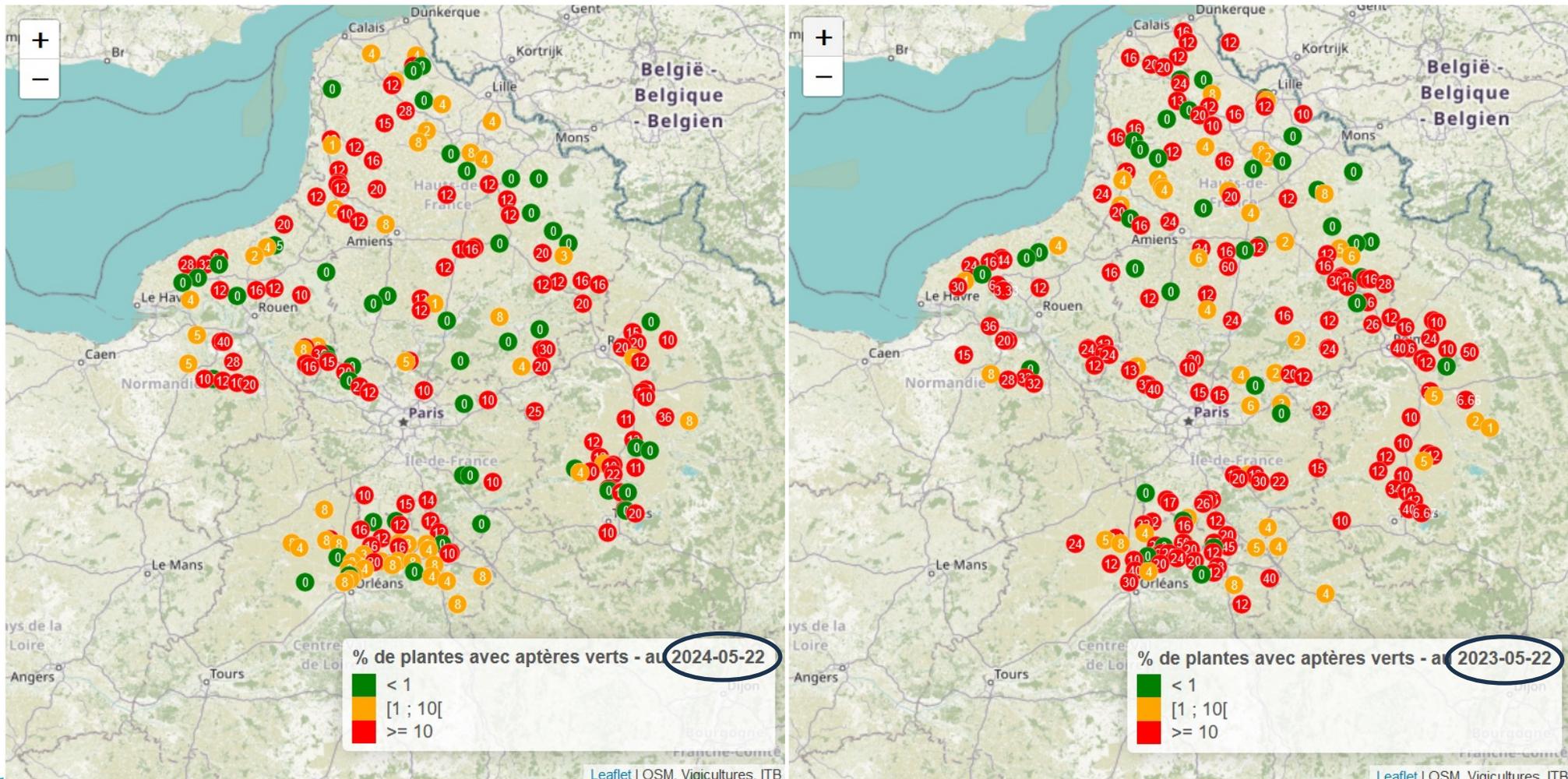


% de betteraves touchées :
● 0 % ● 1 à 5 % ● 10 à 30 % ● > 50 %
● ≤1 % ● 5 à 10 % ● 30 à 50 %

Source :
données suivies dans le cadre du Réseau de Surveillance Biologique du Territoire -
Outil de saisie et collecte Vigicultures

Des populations de pucerons semblables aux autres régions → un réservoir viral important

Fréquence de betteraves colonisées par au-moins un puceron (%)



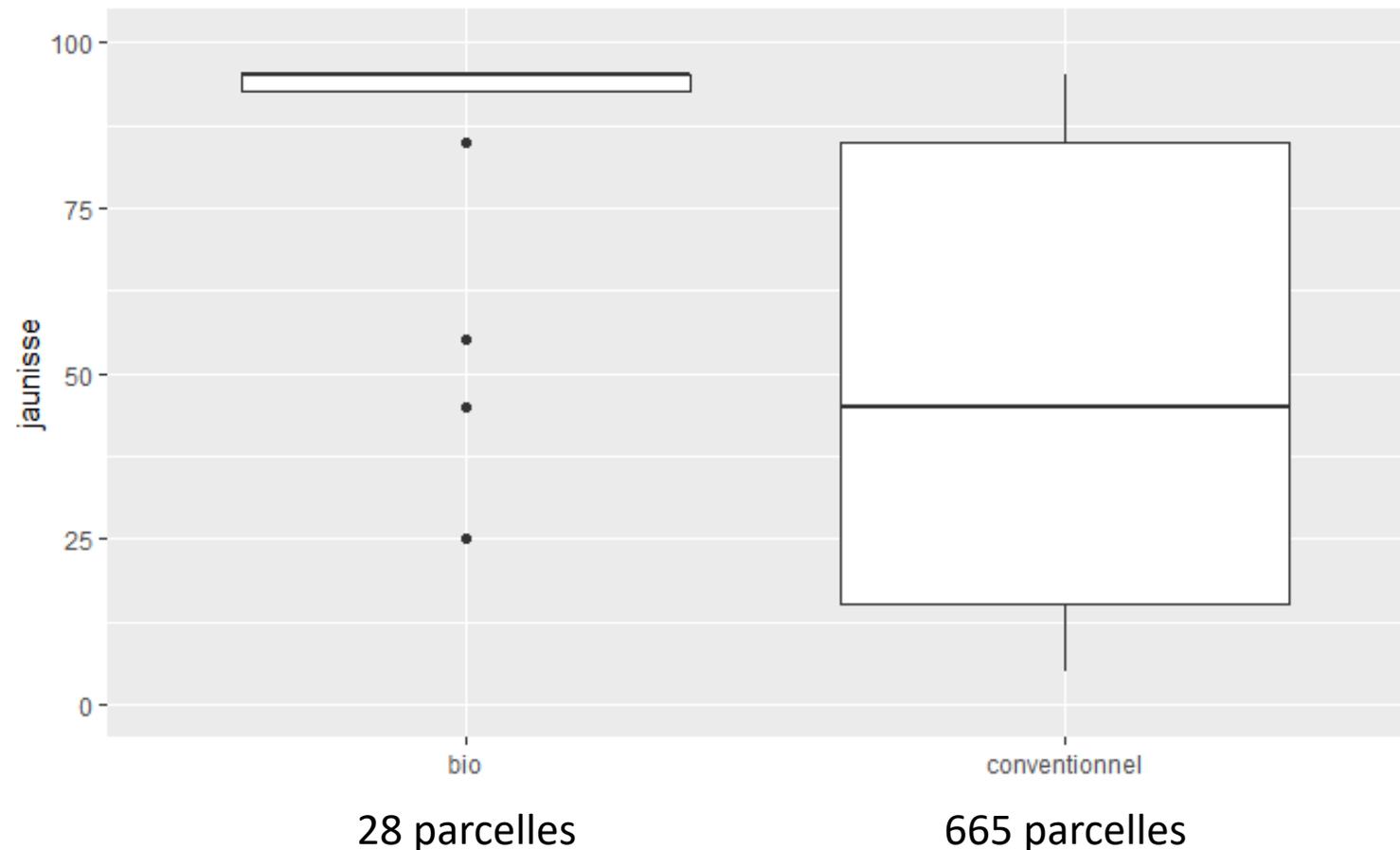
Mise en place du PA28

- Coordonné par le CCT
 - Avec l'ensemble des acteurs sur le terrain : Etablissements semenciers, Cristal Union, Tereos, ITB, FNAMS, SEMAE, CGB, DDT28
-
- Un diagnostic réalisé au cours de l'hiver 2023
 - Une mise en œuvre au printemps 2024

Diagnostic 2023

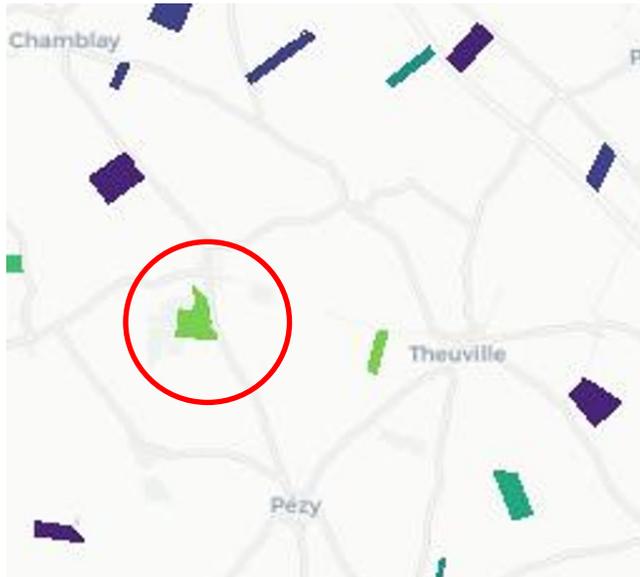
Estimation de la sévérité de la jaunisse par satellite sur l'ensemble des parcelles de betteraves sucrières du 28

Distribution de la sévérité de la jaunisse estimée en août 2023
(% de surface parcellaire impactée)



Diagnostic 2023

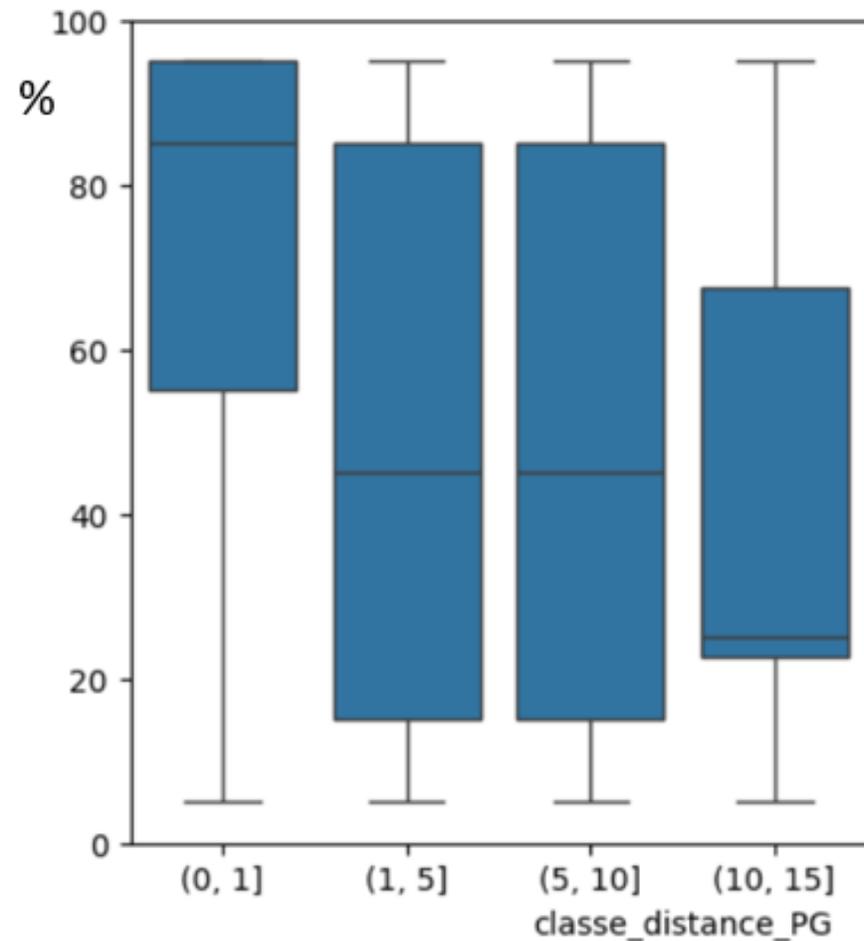
Estimation de la sévérité de la jaunisse par satellite sur l'ensemble des parcelles de betteraves sucrières du 28



22 août 2023

Une sévérité jaunisse plus importante à proximité immédiate des betteraves porte-graine

Surface impactée par la jaunisse en fonction de la distance aux betteraves porte-graine (km)



Actions mises en place au printemps 2024

- Epidémiologie-surveillance renforcée
- Protection renforcée sur 74 parcelles
 - Plantes compagnes : 457 ha déployés
 - Agriodor : 280 ha
 - Traitements aphicides coordonnés par les établissements semenciers sur 100 % des parcelles de multiplication de semences
- Evaluation des solutions mises en place
 - Diagnostic sur le terrain
 - Images satellites
 - Impact rendement





Contexte particulier des betteraves porte-graine

- Données SEMAE – 28 – 41 - 45
 - 50 cultures de semences de betteraves sucrières : 350 ha hybrides
 - 20 cultures de semences de betteraves potagères : 200 ha hybrides et populations
- Cycle cultural : 12 mois
 - Semis à partir du 20 août pour une récolte en août de l'année suivante
- Organisation de la production de semences
 - Création de zones interprofessionnelles semences : accord entre les 2 sections SEMAE potagères et betteraves
 - Cartographie de toutes les parcelles en juillet pour des semis à partir du 20 août 2024
 - Vérification des distances d'isolement et validation des parcelles pour éviter les risques de pollutions polliniques et l'altération des semences
- Evaluation impact des jaunisses sur le rendement grainier ??

Actions mises en place à l'automne 2024

- Meilleure connaissance de l'environnement des parcelles de semences
 - Intégration dans la cartographie des parcelles de betteraves sucrières et potagères.
 - Evaluation du risque pour chaque parcelle porte-graine : 0-1 km, 1-5 km, 5-10km, 10-15 km...
- Renforcement de la biosurveillance
 - Suivi des populations de pucerons dans les parcelles porte-graine des FPE-C
 - Protection aphicide plus ciblée en fonction des suivis de populations de pucerons et non par rapport à des stades de la culture : 2f, 4f, 6f.
- Mesures prophylactiques
 - Solution AGRIODOR
 - Autres solutions : plantes barrières, chrysopes, plantes compagnes, distanciation...
- Analyses virales sortie d'hiver 2025 de toutes les parcelles de BPG